



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 12 juin 2025

Objet : Approbation du programme proposé par la Ville au titre de la Dotation Politique de la Ville (DPV) 2025

Date de la convocation : 6 juin 2025

Date d'affichage de la convocation : 6 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 25

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame De GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur GRASSI Didier ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur DALCOLETO François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents: Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DE ZERBI Alexandre ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame BELGODERE Danièle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame POLISINI Ivana à Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ;
Madame ORSINI SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don Petru ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur TIERI Paul ;
Madame PELLEGGRI Leslie à Madame LACAVE Mattea ;
Madame TIMSIT Christelle à Madame MANGANO Angelina ;
Monsieur PAOLI Jean-François à Madame SALGE Hélène ;
Madame ALBERTELLI Viviane à Monsieur MORGANTI Julien.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul TIERI élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu la Loi n° 2008-1425 du 27 décembre 2008 de finances pour 2009 et notamment l'article 172 portant création de la dotation de développement urbain ;

Vu la Loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015 et notamment l'article 107 transformant la dotation de développement urbain (DDU) en dotation politique de la ville (DPV) ;

Vu l'Instruction NOR : TERB1906948N relative à la dotation politique de la ville (DPV) pour 2019 ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 10 juin 2025 ;

Considérant que pour l'année 2025, le territoire de Bastia, figure à nouveau parmi les bénéficiaires de cette dotation, dont le montant total est de 683 083 euros;

Considérant que la note d'information du 30 mars 2025 détaille les modalités et objectifs prioritaires fixés par le gouvernement et notamment :

- les types de projets subventionnés : projets de fonctionnement ou d'investissements, situés sur la commune de Bastia et répondant aux enjeux identifiés dans le cadre du contrat de ville,
- les priorités communes d'affectation :
 - o L'accélération et la territorialisation de la transition écologique
 - o L'accessibilité des bâtiments et lieux publics pour les personnes en situation d'handicap
 - o La sécurisation et la résilience des systèmes d'information
 - o La rénovation et la mise en sécurité du patrimoine culturel
 - o Le traitement des eaux résiduaires urbaines
- Des priorités spécifiques :
 - o L'amélioration et l'accès aux services publics dans le domaine éducatif, de la petite enfance (crèche), de l'accès aux soins (centres de santé) et du sport ;
 - o Les opérations de dédoublement des classes de grande section des écoles situées en zone REP et REP+ ;
 - o La construction d'établissements d'accueil du jeune enfant et de structures d'animation de la vie sociale, en cohérence avec les mesures du plan pauvreté ;
 - o La construction, l'extension ou la rénovation d'équipements sportifs de proximité en cohérence avec les mesures de l'Agence Nationale du sport dans les QPV ;
 - o Les opérations concourant à l'amélioration de l'accès aux services, en particulier ceux relatifs au déploiement du réseau France Services et de tiers lieux.
- les dossiers de subvention ont été adressés avant la date convenue à Monsieur le Préfet avant la date convenue, qui, sous réserve de complétude du dossier et après examen, pourra prendre des conventions attributives de subvention.

Considérant qu'en lien avec les enjeux et objectifs opérationnels du contrat de ville d'une part, et au regard de l'opérationnalité des projets, la Ville de Bastia propose de solliciter la DPV 2025 ;

Après avoir entendu le rapport de Madame Emmanuelle de GENTILI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Article 1 :

- **Approuve** les projets (contenu, coût prévisionnel) proposés en 2025 au titre de la Dotation Politique de la Ville, soit 8 projets au total dont 3 en fonctionnement et 5 en investissement tels que figurant ci-dessous :

FONCTIONNEMENT			
Opération	Dépense éligible en € HT	Taux d'intervention DPV	Subvention DPV (€)
Réalisation d'une étude socio-urbaine sur le secteur de Saint Antoine – San Gaetano – Bastia Mezana	70 000 €	100 %	70 000 €
Moyens d'appuis à l'animation des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) menée par les Maisons de Quartiers	30 000 €	80 %	24 000 €
Actions de soutien à la dynamique commerciale sur les secteurs Bastia Mezana et Bastia Meridionale (QPV)	102 000 €	41.76 %	42 600 €
SOUS TOTAL 1 - FONCTIONNEMENT	202 000 €	67.62 %	136 600 €
INVESTISSEMENT			
Mise en place de systèmes de vidéo protection (avec rapatriement au Centre de Supervision Urbain) dans les QPV	43 500 €	80 %	34 800 €
Plan de financement prévisionnel de l'opération de : Continuation d'un cheminement piéton, articulation entre PRU et NPRU - QPV Meridionale, Quartiers Sud	70 000 €	80 %	56 000 €
Requalification de la friche urbaine située au n° 2-4-6 rue Saint-Joseph à Bastia : expertises et travaux d'urgence	113 000 €	80 %	90 400 €
Réaménagement des stationnements sur la Place Claude PAPI	92 284 €	80 %	73 827.20 €
Travaux complémentaires local au 1bis Boulevard Gaudin	15 000 €	80 %	12 000 €
SOUS TOTAL 2 - INVESTISSEMENT	333 784 €	80 %	267 027.20 €
TOTAL	535 784 €		403 627.20 €

Article 2 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les financements correspondants de la Dotation Politique de la Ville 2025.

Article 3 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les conventions attributives de subvention DPV 2025 correspondants, ainsi que l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Signé électroniquement le 25/06/2025

Signé électroniquement le 18/06/2025


Paul TIERI


Pierre SAVELLI

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr. La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.